

FICHE 1 : « LES PETITES SCENES VERTES » SPECTACLES VIVANTS JEUNE PUBLIC EN MILIEU RURAL

INFORMATIONS :

Territoire concerné :

Bassin de vie de Bourg-en-Bresse (01)



Source : Gîtes de France

Maîtrise d'ouvrage :

Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) de Bourg-en-Bresse et Fédération des Œuvres Laïques (FOL)

Procédure Territoriale : CDRA

Contact :

Patrick Bourrassaut

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE VIE DE
BOURG-EN-BRESSE (CAP3B)
04 74 47 25 09
pbourrassaut@cap3b.fr

L'ACTION

Descriptif

Programmation de **spectacles vivants** professionnels à destination du **jeune public en milieu rural**.

Il s'agit d'**actions partenariales** impulsées par un regroupement de communautés de communes au sein d'un syndicat mixte de développement. Ces actions sont soutenues par la Région Rhône-Alpes dans le cadre d'un CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes).

Chaque année, les 8 communautés de communes organisent un spectacle sur leur territoire, et ce dans une commune différente. La salle des fêtes de la dite commune est alors transformée en salle de spectacles. Dans le cas où il n'y aurait pas de salle des fêtes, d'autres solutions peuvent être envisagées (sous une yourte par exemple).

Les spectacles ont lieu pendant le temps scolaire et il n'y a pas de restrictions géographiques : les élèves d'une communauté de communes peuvent aller voir le spectacle donné dans une autre. Il en coûte 4 euros par élèves et **le transport est pris en charge par le syndicat mixte**.

L'objectif est de **permettre aux enfants** de l'ensemble des écoles maternelles et primaires des 74 communes du territoire **d'avoir accès à des spectacles culturels professionnels**, de qualité et préparés.

Entre **6 000 et 8 000 élèves par an**, en fonction de la capacité d'accueil des spectacles, bénéficient de cette action.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par l'EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) de Bourg-en-Bresse en partenariat avec la FOL (Fédération des Œuvres Laïques) et l'association culturelle « L'Estuaire » (ayant un savoir-faire dans le domaine du jeune public).

Ce sont ces derniers qui font la programmation et proposent les lieux d'accueil qui sont ensuite validés en commission par le syndicat mixte du bassin de vie de Bourg-en-Bresse (Cap3B).

Dimension collective

Le projet est parti du bilan du Contrat Global de Développement (CGD) dont le volet culturel consistait essentiellement à soutenir financièrement différentes associations culturelles, sans réels critères.

La préparation du CDRA (Contrat de Développement Rhône-Alpes) a conduit à la décision d'arrêter de « saupoudrer » des financements et de mettre en place une réelle politique culturelle en milieu rural. De là a germé l'idée de proposer des spectacles vivants à destination du jeune public.

La réalisation de ce projet a été réfléchi avec l'aide :

- ✓ du théâtre de Bourg-en-Bresse, qui était en train de se constituer en EPCC avec un rôle d'aménagement du territoire,
- ✓ la FOL qui connaissait bien l'Education Nationale,
- ✓ et l'association « L'Estuaire » habituée à travailler avec de jeunes publics.

CONTEXTE

Problèmes à résoudre

- ✓ Absence d'accès à la culture pour beaucoup d'écoles et d'élèves.
- ✓ Spectacles de mauvaise qualité et irréguliers.

Éléments du contexte ayant joué en faveur de l'action

- ✓ Volonté politique de mettre en place une action culturelle de territoire à l'échelle de 7 intercommunalités et 74 communes.
- ✓ Présence d'acteurs volontaires.
- ✓ Soutien des intercommunalités et de la Région Rhône-Alpes.

Les éléments ayant joué en sa défaveur

Il n'y a pas réellement d'élément qui dans le contexte ont pu jouer en défaveur de ce projet.

ÉMERGENCE DU PROJET

Genèse du projet

Initiatives conjointes entre le président du Syndicat Mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse (Cap3B) et le directeur de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Théâtre de Bourg-en-Bresse.

Acteurs mobilisés

Les autres acteurs culturels intervenant auprès du jeune public :

- ✓ Etablissement Public de Coopération Culturelle (Cap3B)
- ✓ FOL (Fédération des Œuvres Laïques)
- ✓ Association « L'Estuaire »

Convergence des acteurs

Grâce à l'action de Cap3B, à travers la construction du CDRA en 2006.

Processus de déclenchement

Né de la volonté de jouer la complémentarité urbain/rural sur le territoire.

Le passage de l'idée à l'action a été facilité par les accords sur le financement, la capacité et la compétence des acteurs mais surtout par la volonté du président de Cap3B d'avoir une action culturelle emblématique, globale mais visible par la population au niveau local.

Il n'y a pas eu de diagnostic formalisé, les enjeux sont ressortis du travail global d'élaboration de la charte de développement et du CDRA, au travers du ressenti d'acteurs, d'élus...

MISE EN ŒUVRE

Les étapes

- ✓ **2005 - 2006 (un an et demi)** : préparation du CDRA et arbitrages politiques pour aboutir à une fiche action actée par la Région et cofinancée par les communautés du territoire dans le cadre de leur participation au syndicat mixte.
- ✓ **fin 2005 - début 2006** : préparation des conventionnements entre acteurs et de la première saison.
- ✓ **aujourd'hui** : 4ème saison des Petites Scènes Vertes qui rencontre beaucoup de succès.

La programmation est maintenant attendue avec impatience par les professeurs.

Coût de l'action

Environ 150 000 € par an.

Financement :

- ✓ 50 000 € : Région Rhône-Alpes via le CDRA.
- ✓ 50 000 € : syndicat mixte de développement du Bassin de Bourg-en-Bresse (Cap3B) avec la contribution de ses 7 intercommunalités membres.
- ✓ 50 000 € : partenaires culturels avec une aide du Conseil Général de l'Ain.

Les difficultés rencontrées

- ✓ Des acteurs culturels qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble.
- ✓ Des difficultés pour établir les conventions avec les financeurs et entre les différents opérateurs.
- ✓ Une avance de trésorerie qui nécessite un portage solide.

Solutions apportées

- ✓ Discussion et solidarité entre l'ensemble des acteurs du projet qui sont motivés pour que le projet existe et perdure.
- ✓ Forte implication politique et technique (notamment pour l'aspect conventionnement) de Cap3B .
- ✓ Portage du projet par un établissement public (l'EPCC de Bourg-en-Bresse).

RETOUR D'EXPERIENCE

Résultats actuels

Quantitatif : 6 000 à 8 000 élèves accueillis par an.

Qualitatif :

- ✓ Un travail de qualité avec les élèves : médiation culturelle...
- ✓ Animation des communes.
- ✓ 25 communes environ ont pu accueillir un spectacle professionnel.
- ✓ Création d'habitudes de travail en commun qui permettent l'émergence et le lancement de nouveaux projets.

Résultats attendus dans le futur

- ✓ Ouverture au grand public.
- ✓ Développement d'un nouveau projet mais en événementiel appelé « Semaine Européenne de la Marionnette ».

Bilan de l'action

Enseignements retirés

- ✓ L'importance de la culture dans le développement personnel et local a conduit à vouloir organiser en 2011 une rencontre autour d'une question centrale : « Comment la culture participe-t-elle du développement local ? ».
- ✓ L'action est très significative du partenariat urbain-rural qui se met en place au sein du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

Atteinte des objectifs

Les objectifs sont atteints.

TRANSFERT

Aucun transfert du projet n'a encore été réalisé sur un autre territoire.

Ce qu'il faut retenir si on est intéressé par ce projet:

- ✓ Partenariat entre opérateurs culturels pour construire la programmation.
- ✓ Disposer d'une politique culturelle de territoire.
- ✓ Co-construction par les acteurs de la culture et les élus du territoire.
- ✓ Projet à grande échelle (74 communes concernées, 6 000 à 8 000 élèves touchés).